

MOBILITÉS DU FUTUR

Écritures créatives

Lê Hà Vu

*Danseuse et Chorégraphe
de Compagnie SÂO SAO*

Julien Le Hoangan,

*Docteur en sociologie,
postdoctorant CERMES3 EHESS*

Que se passera-t-il quand nous ne pourrons plus retourner aussi facilement ou fréquemment dans les pays d'origine de nos parents ou grands-parents ? C'est la question qui nous a traversés quand nous avons commencé à réfléchir à l'idée de redirection écologique.

Nous sommes toutes deux Françaises d'origine vietnamienne, et c'est au Vietnam, où nous avons chacun vécu pendant plusieurs années, que nos chemins se sont croisés. Au moment de notre retour en France en 2021, en pleine pandémie, les restrictions de déplacement ont éveillé en nous de nouvelles réflexions sur les formes alternatives de mobilité.

Pour Lê Hà, après deux voyages au Vietnam en famille, le besoin de s'y rendre seule s'est imposé à ses 25 ans, en quête d'identité et de son histoire familiale. À la fin de son voyage, elle se souvient des discussions animées de la communauté expatriée, où chacun.e partageait les stratégies déployées pour pouvoir rester ou rentrer. Certain.e.s embarquaient sur des bateaux durant quelques mois, d'autres se mariaient à la hâte avec leur conjoint.e pour obtenir un visa, d'autres choisissaient des escales temporaires dans des pays tiers en attendant la réouverture des frontières.

Quand Julien y est retourné en 2017, il n'avait pas pris l'avion depuis son deuxième voyage au Vietnam, 8 ans auparavant, pour des raisons écologiques. Après un mois de voyage en train à travers l'Europe, la Russie, la Mongolie, la Chine, il a foulé à nouveau ce territoire si particulier. Pour le retour, la contrainte de temps et de budget l'a convaincu de reprendre l'avion. Décidant de s'y installer, il a fait le choix de renoncer à une empreinte carbone faible pour privilégier le besoin de vivre entre les deux pays et les deux cultures de sa famille.

Pour autant, le dilemme demeure, à divers degrés, dans beaucoup d'esprits des jeunes générations aux origines et héritages éloignés. Si la légitimité de connaître ses racines est un argument fort, nous avons voulu approfondir le débat qui s'annonce très prochainement. Comment pourrions-nous réorganiser les mobilités de longue distance dans un futur décarboné ?

Au gré de conversations informelles, nous avons commencé à tracer un arbre des possibles qui rendrait compte de scénarios plus ou moins compatibles entre eux. Nous avons alors lancé un appel à contribution pour que les personnes qui se sentent concernées par ces questions, par ce dilemme, puissent mettre en mots et donner à voir cette réalité future. Une dizaine de descendant.es de familles immigrées ont manifesté leur intérêt et ont participé deux ateliers d'écriture que nous avons monté à l'occasion. Ces ateliers ont permis de présenter ces enjeux et d'offrir un espace d'échange sur ces questions. Nous souhaitons les

formes et les sujets proposés les plus variés possibles et avons suggéré une liste de formats (lettre, poème, publicité, saynète, article, etc.) et des pistes de scénarios. Par exemple, il s'agissait d'imaginer différents modes de répartition du droit à voyager, comme le tirage au sort. *Que se passera-t-il quand les taxes rendront l'avion encore plus cher et confirmeront le fait qu'il reste le privilège d'une classe aisée ? Comment les nouvelles technologies, comme la vision augmentée, pourraient venir se substituer au voyage réel ? Quelles seront les conséquences sociales, notamment familiales d'une baisse drastique et plus ou moins subie de la fréquence des voyages de retour ? Comment l'identité des communautés post-migratoires se construira sans cette opportunité du retour ? ; etc.*

Ces premiers échanges qui ont abouti aux contributions rassemblées ici nourrissent une réflexion sur des alternatives au modèle actuel. Certain.e.s envisagent de prendre la mer, tandis que d'autres s'imaginent, entre ami.e.s, traverser les continents en train durant des semaines et ainsi faire du trajet même une expérience en soi. Les textes présentés ci-bas témoignent de l'idée initiale qui a guidé ce projet : ils révèlent des sensibilités, des approches et des formats complémentaires, tout en soulignant leurs contrastes. À l'intimité des "je", parfois teintés de fiction, répond la marque formelle des documents officiels, tels que des décrets ou des taxes carbone. Ce jeu d'oppositions dessine un tableau où le vécu individuel dialogue avec les enjeux sociétaux : **ce qui est encore souvent une quête individuelle pourrait se réinventer dans une dynamique collective.**

Jia Yi a imaginé le sentiment du retour dans de telles conditions. Laëtitia Nanni propose un aperçu visuel de ce qui serait une taxation carbone radicale et XM Tran imagine un gouvernement utopique et anticipe une circulaire qui prendra en compte les besoins particuliers de chacun.e en termes de mobilités. Aussi, Bui Khắc Xuân-Lan interroge le besoin même de voyage, et justifie le renoncement dans un essai très intime. Enfin, Jean-Baptiste Phou a choisi d'écrire une lettre fictive qui incarne les enjeux familiaux déjà actuels de ce retour, question parfois délicate entre les générations.

Ces réflexions donnent corps aux enjeux propres des descendants d'immigrés, en l'occurrence ici des personnes françaises d'origine sud-est asiatique. Bien que les territoires d'origine différent, les histoires et les ressentis s'entrelacent, esquissant presque la possibilité d'un récit commun. Les contraintes environnementales, loin d'être seulement des obstacles, deviennent alors une invitation à réinventer les chemins que nous empruntons, physiquement et symboliquement. Les bouleversements et l'anxiété engendrés par ces scénarios ont ensuite laissé place à quelque chose de plus fertile : de nouveaux imaginaires de voyage et de retour aux racines.

Lê Hà Vu & Julien Le Hoangan

MON HÉRITAGE

– Jia Yi

Si retourner au pays signifie
Creuser le tombeau, percer le ciel, enterrer la terre
Je préfère rester là où le néant erre

On m'a enseveli sous l'étiquette "Veinard•e"
J'y ai remporté mon droit de retour par un hasard statistique
Parmi des milliers de mes pairs
"Tu as de la chance, tu dois la saisir"
Est-ce vrai ?

Ce pays tient à peine debout, grâce à ces retours
Tandis que je me nourris de son eau
De sa nourriture, de sa langue, de son sang

"Pourquoi es-tu ici ?" me demande mon guide
Ici, à fouler ces rues dont j'ai tant rêvé que craint
Mon corps est étranger
Ma langue sèche, hésitante
Ma tête assaillie par l'univers qui brise en mille les illusions

Ce n'est pas chez moi
Cela ne l'a jamais été depuis que ma famille l'a quitté
Depuis que je suis né•e autre part, loin d'ici
Depuis que j'ai grandi sans m'enraciner

Personne ne me ressemble
Tout le monde me ressemble
Ma place ne valait pas celle de ma mère qui l'a connu, ce pays

Les tours ridicules qui tranchent les montagnes
Les affichages lumineux, les restaurants inaccessibles, les champs inondés
Un ensemble difforme d'élites venu•es trouver refuge, venu•es d'ailleurs
Dans cette mare des miens

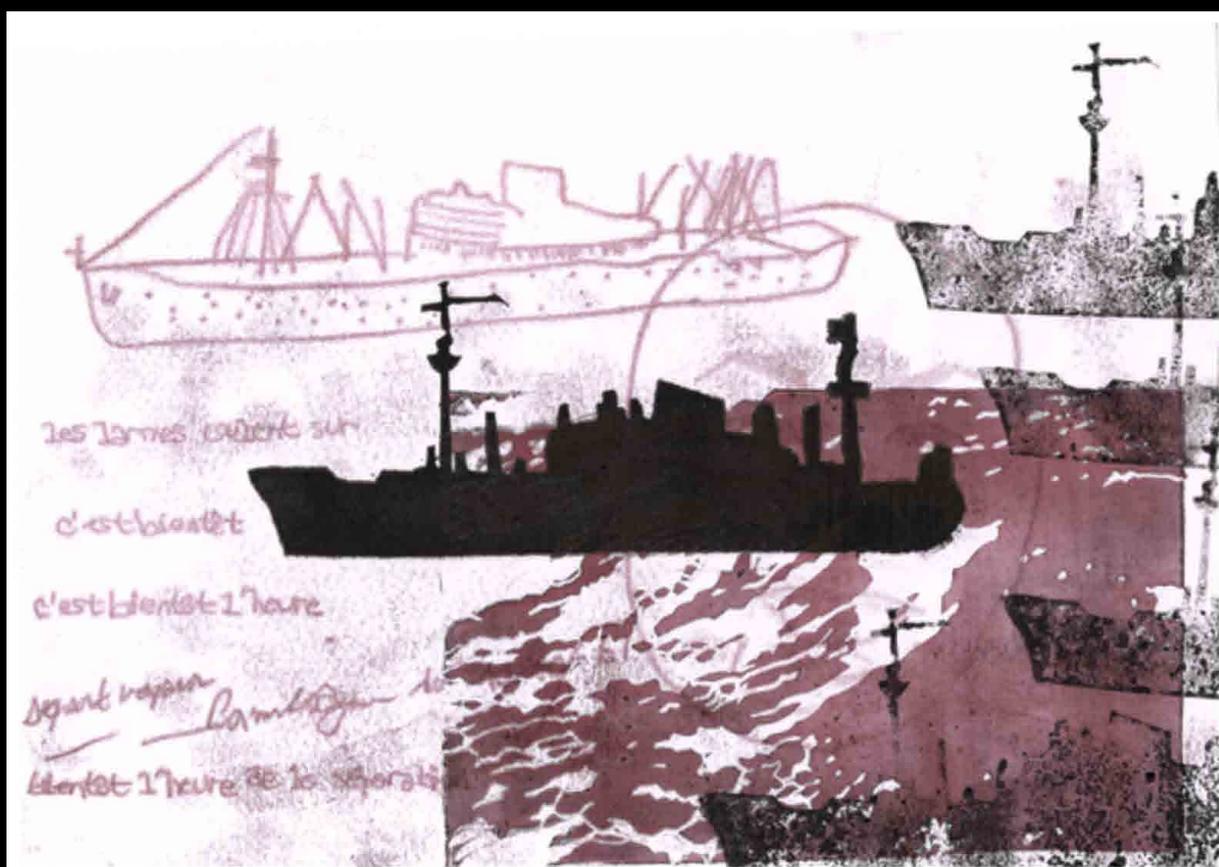
Rien ne me rappelle les souvenirs infusés et bercés par l'enfance brisée
De parents éreintés par leur terre d'accueil
De parents qui m'ont transmis plus que cet amour du pays

Un chuchotement discret, sous l'auvent d'une pluie d'été
L'absence d'une résignation tant attendue que j'ai saisie
Planté, abreuvé par cette colère
Ce feu qui gît, grandit
Creuse mon ventre, perce le doute, enterre la brume
Ce n'est pas un néant, c'est un murmure qui dépasse le vent
Une agitation, une révolte prochaine que l'on m'a soufflée
Mon héritage

EXTRAIT DE **TU SAIS COMBIEN DE BOAT-PEOPLE ON PEUT NOURRIR AVEC ÇA ?**

Estampes de linogravures et monotype d'archives, encre sur papier,
15cm x 20cm

– XM TRAN



C'est bientôt l'heure explore les mobilités diasporiques vietnamiennes à travers le prisme du trajet en paquebot entre Sài Gòn et Marseille, vécu par ma famille, et les récits collectés auprès d'autres Viêt Kiêu (membres de la diaspora vietnamienne). L'œuvre engage une réflexion sur la mémoire des déplacements dans un futur marqué par les bifurcations écologiques, où les voyages plus lents pourraient devenir une nécessité. Réalisée en linogravure et monotype avec des encres à l'huile, l'œuvre superpose des silhouettes stylisées du paquebot Cambodge, des vagues inspirées d'une archive vidéo de cette traversée, un visage fantomatique d'ancêtre et des fragments textuels issus notamment du journal de bord de Pierre Borthelle, le grand-père de Laetitia Nanni - dont vous pouvez retrouver la contribution page xxx. Les tons rouges et noirs traduisent l'urgence climatique actuelle, les conflits historiques du Viêt Nam et l'enjeu identitaire de ces traversées, tout en soulignant l'inégalité persistante dans l'accès au droit au retour.

L'IMPOSSIBLE RETOUR

- Bùi Khắc Xuân-Lan

« Rentrer au pays » n'est pas seulement un désir, mais une chose viscérale qui implique bien davantage qu'un voyage ou une découverte. Par-delà l'envie, cela semble être un besoin vital, car retrouver ses racines est le seul moyen de lutter contre l'oubli et l'indifférence, de comprendre, d'accepter et de permettre à sa propre culture de survivre à une forme de mondialisation qui n'est parfois qu'un relent de colonialisme, neutralisant les particularismes au nom d'une universalité toute aussi populiste qu'illusoire, ne servant toujours que les mêmes puissances et mécanismes de domination.

Mais pourquoi dit-on « retour » ? Pourquoi moi, qui suis née en France et qui enseigne le français aux Français, parlerais-je de « retour au pays » ? Mes parents et grand-parents ont été réfugiés politiques, ils ont connu la guerre, la famine et l'exil d'un pays dans lequel continuer à vivre n'était pas une possibilité. Il ont fui notre pays. Mais quel est ce « notre » ? Celui qui coule dans nos veines et nous unit, celui qui fait de nous une famille, des immigrés, des étrangers. Celui que trahit la forme de nos yeux et la couleur de nos cheveux. Celui qui nous fait parler une langue dont la multitude de tons et d'accents étourdissent l'oreille francophone mal habituée à la mélodie de nos voyelles.

Ce pays est donc celui de nos ancêtres. Dévasté par la guerre, déchiré par la politique, désuni par les cultures qui s'y heurtent et s'y embrassent mal ; et finalement reconstruit, sans eux. Quelles que soient les conséquences d'une révolution, d'une invasion ou d'une colonisation, le pays change, l'ordre des choses n'est pas immuable et les cultures évoluent. La langue elle-même se métamorphose au fil des siècles, des modes et des pratiques. Le vietnamien actuel n'est pas exactement celui de mes grand-parents, celui que j'ai appris et que je parle couramment. Lorsque je vais au Vietnam, l'on se moque — avec tendresse ou cruauté — de mes manières, de mon éducation surannée, de mon vocabulaire obsolète. Je ne comprends pas la langue des gens de mon âge, je n'entends que ce que leurs grand-parents me disent. Je ne peux communiquer de manière fluide et apaisée qu'avec les personnes âgées, car elles parlent la langue de celles et ceux qui m'ont élevée, la langue qui a construit mon identité culturelle, celle qui continue de les faire exister alors que je suis française. Elles savent pourquoi je ne suis pas née dans « mon » pays, elles sont témoins de ce que mes grand-parents ont vécu, de ce qu'ils m'ont raconté, de ce qu'ils ont tu mais que j'ai vu : dans la façon dont leurs yeux s'assombrissent et leur voix tremble lorsqu'ils apprennent que le nom des rues a changé, que « le pays » est devenu indifférent à ce qu'il restait de leur passé, que celui-ci n'est plus qu'un souvenir dans le regard de ceux qui l'ont connu, et qu'il disparaîtra bientôt avec eux.

Alors si « rentrer au pays » a du sens pour nous, *Việt Kiều*, cela doit être un voyage vers la terre de nos ancêtres, une terre qui n'existe plus que dans leurs souvenirs, dans la langue qu'ils parlent et qui est douloureuse à transmettre car elle est le dernier témoignage de ce qui nous a fait naître loin de « chez nous ». Rentrer — littéralement — au pays pour retrouver ses racines est une illusion : le Vietnam actuel n'est pas celui qu'ont vécu celles et ceux par qui nous sommes en vie. En prenant ces avions remplis de vacanciers, l'on se fait malgré soi touriste en son propre pays, passée la première impression de n'être entourée que de personnes qui me ressemblent et parlent ma langue. Cela ne permet pas tant de comprendre d'où l'on vient que de saisir comme le pays a changé et n'est pas celui que l'on nous a conté, celui qui a vu les nôtres vivre. Comprendre d'où l'on vient, c'est tenter de comprendre ceux qui nous ont vu naître, ce qu'ils ont vécu et éprouvé, tout en acceptant que le récit qui naît de cette subjectivité irréductible est distinct du point de vue factuel d'historiens ou de journalistes. Le factuel et le livresque n'est jamais qu'une manière de savoir, et le vécu en est une autre. S'ils sont certainement complémentaires, le premier répond à un enjeu de curiosité et d'éducation alors que le second nous amène sur les sentiers d'un voyage intérieur et nécessite ainsi une empathie qui devient presque une violence : quel effort d'ouverture et de déplacement de ses propres repères doit-on faire pour entendre un récit qui nous est absolument hors champ ? Ce déplacement est le réel retour au pays : celui qui nous amène à aller vers celles et ceux qui restent, à tenter de comprendre une génération si éloignée de la nôtre, construite par une existence sans commune mesure avec celle que l'on mène. C'est aussi l'effort d'un dialogue qui peut ne pas être langagier. En effet, il ne s'agit pas seulement de parler vietnamien : dialoguer avec les anciens signifie instaurer un espace dans lequel l'indicible trouve un moyen de transmission — pas seulement par les mots, mais aussi par des gestes, des traditions, un quotidien de mille choses qui se vivent sans se dire —, résistant ainsi à l'oubli. Si « rentrer au pays » signifie retrouver ses racines, alors ces dernières se trouvent dans le cœur et les souvenirs des survivantes et survivants à qui nous devons notre vie, et non dans un billet d'avion qu'un mois de salaire et deux semaines de congés payés nous offrent. Car le retour au pays est impossible, la seule chose que l'on puisse faire est de ne pas oublier, ne pas les oublier et incarner au quotidien ce qu'ils peuvent encore nous transmettre, pour le transmettre à notre tour, plutôt que de croire que nos racines sont à portées d'avion. Il ne faudrait pas que ce vol nous fasse oublier avec lui les souvenirs de nos ancêtres, nous berçant dans l'illusion que le pays actuel est le nôtre, alors qu'il n'est plus le leur depuis bien longtemps.

CIRCULAIRE DU 1ER JANVIER 2025 PORTANT SUR L'INTERDICTION DES VOYAGES

– XM TRAN



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU TRANSPORT

*Liberté
Égalité
Adelphité*



MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ANTIRACISME DÉCOLONIAL

*Liberté
Égalité
Adelphité*

Paris, le 1er janvier 2025

VI^e République Française
la ministre de l'Environnement et du Transport
et le·a ministre chargé·e de l'Antiracisme Décolonial

à

tous·tes les citoyen·nes, ainsi que les résident·es de la VI^e République Française

Objet : Circulaire du 1er janvier 2025 portant sur l'interdiction des voyages en avion face à l'urgence climatique, avec exceptions pour raisons de santé ou de solidarité

Cher·es concitoyen·nes, cher·es résident·es,

La lutte contre le changement climatique est l'un des défis les plus importants de notre époque. Face à l'urgence climatique et aux enjeux environnementaux qui menacent notre avenir commun, il est impératif d'agir de manière décisive pour réduire notre empreinte carbone.

Dans le cadre des valeurs et des principes de la VI^e République Française, qui place la justice sociale, l'égalité, et la participation citoyenne au cœur de son fonctionnement, le gouvernement a pris la décision de suspendre tous les voyages en avion à partir de cette date, à l'exception de ceux qui sont strictement nécessaires pour les raisons citées ci-dessous. Cette mesure vise à réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre générées par le transport aérien, l'un des secteurs les plus polluants au monde.

Les voyages en avion sont désormais interdits pour tous motifs non essentiels. Les raisons capitalistes, telles que les déplacements d'affaires ou tout autre motif économique lié à une accumulation financière non nécessaire, ne sont pas considérées comme des motifs essentiels et ne pourront en aucun cas justifier une exception.

Seules les exceptions suivantes seront permises :

1) Soins médicaux urgents et/ou nécessaires

Les soins médicaux incluent les transports d'urgence médicale et l'accès aux traitements spécialisés non disponibles localement, dont les transitions de genre.

2) Santé mentale

Les raisons de santé mentale incluent les thérapies transgénérationnelles et les soins spirituels destinés à honorer les ancêtres et/ou la terre ancestrale.

3) Soutien aux luttes locales et communautaires

Les voyages visant à soutenir les luttes locales ou les initiatives communautaires dans d'autres régions du pays ou à l'international, en collaboration directe avec les populations concernées, pour promouvoir l'autodétermination, la justice sociale, et l'autonomie des communautés.

4) Participation à des mouvements de résistance globale

Les déplacements pour s'engager dans des mouvements transnationaux de résistance contre les politiques néolibérales, les régimes oppressifs, ou pour la défense des droits sociaux, économiques, et environnementaux, en solidarité avec les mouvements locaux et en réponse à leur invitation.

5) Recherche et éducation émancipatrices

Les voyages pour participer à des projets de recherche ou des programmes éducatifs qui visent explicitement l'émancipation des populations marginalisées, en collaboration étroite avec celles-ci, et en respectant leurs savoirs et pratiques.

6) Échanges culturels autonomes

Les voyages pour participer à des échanges culturels qui visent à préserver et promouvoir les cultures opprimées, marginalisées ou en danger, tout en garantissant que ces échanges sont menés de manière respectueuse, égalitaire, et sous la direction des communautés concernées.

7) Réunification familiale pour des raisons sociales

Les voyages permettant la réunification familiale, particulièrement pour les personnes séparées par des migrations forcées ou des politiques d'immigration restrictives, dans le respect du droit à la vie familiale et en soutien aux luttes pour la liberté de circulation.

8) Participation à des processus locaux de paix et de réconciliation

Les déplacements nécessaires pour participer à des initiatives locales de paix ou de réconciliation, menées par les populations directement concernées, afin de soutenir des solutions de paix endogènes et adaptées aux contextes locaux.

9) Soutien aux communautés déplacées ou migrantes

Les voyages pour soutenir les communautés déplacées ou migrantes, en réponse à leurs demandes d'assistance, notamment en matière de droits humains, de justice sociale, ou d'accès aux services essentiels, en évitant toute approche paternaliste ou interventionniste.

Cette mesure prend également en compte notre histoire commune, marquée par les conséquences de la colonisation et de la diaspora. Nous reconnaissons que ces événements historiques ont laissé des traces profondes, tant sur le plan individuel que collectif, affectant particulièrement nos concitoyen·nes issu·es de l'immigration. C'est pourquoi nous permettons ces exceptions pour des raisons de santé mentale, y compris les pratiques de thérapie transgénérationnelle, afin de permettre à chacun·e de guérir des blessures du passé.

Le gouvernement de la VI^e République Française reconnaît sa responsabilité envers tous·tes les citoyen·nes, y compris ceux issu·es de l'immigration, en facilitant l'accès aux soins nécessaires pour la réconciliation avec leur histoire et leurs racines. Ces exceptions devront être justifiées par un certificat médical ou une attestation d'associations concernées et feront l'objet d'une inspection redoublée en cas de non-appartenance à des communautés marginalisées. Les voyageur·ses concerné·es devront soumettre une demande préalable au Ministre de l'Environnement et du Transport, accompagnée des documents requis, pour obtenir une autorisation spéciale de déplacement.

Nous comprenons les implications de cette décision et nous engageons à soutenir tous·tes nos citoyen·nes, en particulier ceux touché·es par l'histoire coloniale et la diaspora, dans la transition vers des modes de vie plus durables. Des alternatives de transport à faible émission de carbone, telles que le train ou les véhicules électriques, seront encouragées et soutenues à travers des mesures incitatives.

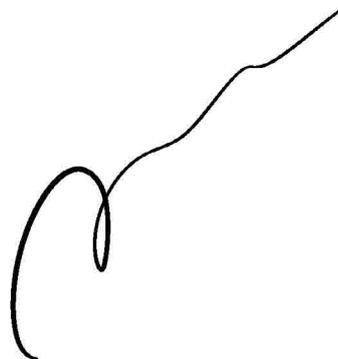
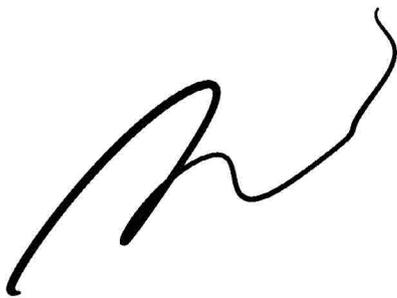
Nous comptons sur la compréhension et la coopération de tous·tes pour mettre en œuvre cette mesure cruciale, afin de préserver notre environnement et de garantir un avenir viable pour les générations futures.

Pour toute question ou demande d'informations complémentaires, nous vous invitons à consulter les sites web officiels des ministères concernés ou à contacter le service d'assistance dédié.

Ensemble, protégeons notre planète et rendons justice aux populations marginalisées.

Mariam Diallo
Ministre de l'Environnement et du Transport

Minh Nguyen
Ministre chargé·e de l'Antiracisme Décolonial



SIMULATEUR DE CALCUL DE LA TAXE DE CIRCULATION INTERNATIONALE

D'après le code du site officiel du Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires

- Laetitia Nanni

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
Loiir
Santé
Paysans

Espace presse | Nous rejoindre

Rechercher

Actualités | Nos actions | Aides et démarches | Ministère | Ministres

Accueil > Nos actions > Mieux se déplacer > Voyages à l'international > Calcul de la taxe de circulation internationale

Publié le 30 juillet 2044

Calcul de la taxe de circulation internationale

Fiscalité de l'aménagement et de l'urbanisme

Partager la page

Facebook | LinkedIn | X | Email | Print

SOMMAIRE

L'article 385 de la loi de finances pour 2041 a prévu le transfert de la gestion de la taxe de circulation internationale et de la composante de l'abattement fiscal des personnes de nationalité française ayant des ascendants directs né·e·s à l'étranger aux services fonciers de la Direction générale des finances publiques, à compter du 1er septembre 2042. L'ordonnance 2042-883 du 14 juin 2042 a défini le cadre normatif de ce transfert.

En 2043, les valeurs forfaitaires par kilomètre de distance nécessaire au déplacement :

- 41 € par 1000Km en territoire partenaire;
- 241 € par 1000Km en territoires non partenaires;

Une majoration de 136% est applicable dans le calcul de la taxe lorsque le moyen de transport utilisé pour les déplacements concernés repose sur l'utilisation d'énergies fossiles. Cette majoration vise à encourager l'adoption de pratiques de transport plus respectueuses de l'environnement en pénalisant les choix ayant un impact carbone élevé.

L'abattement fiscal s'adresse aux personnes françaises ayant des ascendant·e·s direct·e·s né·e·s à l'étranger. Cet abattement est calculé en fonction de plusieurs critères, prenant en compte la situation individuelle des contribuables concerné·e·s :

- Nombre et âge des ascendant·e·s : Un abattement plus élevé est accordé en cas de prise en charge de plusieurs ascendant·e·s. Une majoration est appliquée si les ascendant·e·s ont atteint l'âge de 70 ans, en raison de l'augmentation des besoins de soutien.
- Degré de parenté: Les ascendant·e·s direct·e·s (parents, grands-parents) ouvrent droit à un abattement plus important.
- État de santé et niveau de dépendance : L'abattement est majoré si les ascendant·e·s sont en situation de dépendance ou présentent des problèmes de santé nécessitant des soins réguliers.
- Relevé international d'empreinte carbone : Un relevé international d'empreinte carbone des déplacements effectués dans le cadre de l'accompagnement des ascendant·e·s peut être requis. Si ces déplacements sont réalisés avec un impact carbone réduit, un bonus supplémentaire est accordé dans le calcul de l'abattement fiscal.

Ce dispositif reconnaît l'engagement des contribuables ayant à charge des ascendant·e·s né·e·s à l'étranger en leur accordant une aide financière adaptée à leurs situations individuelles.

Le simulateur mis à votre disposition utilise les données de l'année 2042. Il est prévu que la Direction générale des finances publiques dispose de son propre simulateur sur la taxe de circulation internationale en 2044.

Les taux, exonérations, valeurs forfaitaires de stationnement votés pour l'année 2043 peuvent être consultés sur le site <https://data.economie.gouv.fr/> rubrique "Fiscalité".

Simulateur de la taxe de circulation internationale

[Commencer](#)

[Retour en haut de page](#)

LE GRAND VOYAGE

- Jean-Baptiste Phou

